



AR Prefecture

043-214301624-20250206-DEL2025\_005-DE  
Reçu le 13/02/2025

MAI le 3 février 2025

**DOCUMENT CONFIDENTIEL &  
NON COMMUNICABLE**

# **Plan Communal de** **Sauvegarde**

# Projet de plan communal de sauvegarde

## Sommaire :

### Préambule :

- Mise à jour Page 2
- Textes de référence Page 3
- Approbation du PCS Page 4
- Abréviations Page 5

1/ Présentation de la commune Page 6

2/ Recensement des risques (voir DICRIM) et des enjeux Page 7

3/ Recensement des Moyens Page 9

4/ Organisation communale de gestion de crise. Page 15

5/ Poste de Commandement Communal (PCC) Page 18

6/ Les fiches actions de chaque responsable : Page 20

7/ Information aux familles Page 29

8/ Modèles de documents Page 30

9/ annuaire des services Page 37

Annexes : DICRIM – Carte de la commune – Zonage PPRI



## Textes de référence

Le PCS a été instauré par la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile (article 13).

Il s'agit d'un document de compétence communale ou intercommunale contribuant à l'information préventive et à la protection des populations. Il détermine et fixe, en fonction des risques majeurs connus dans une commune donnée, l'organisation locale pour faire face à une crise et la gérer.

Ce document intègre et complète les plans ORSEC de protection générale des populations élaborés au niveau départemental par la préfecture.

Le PCS est obligatoire dans les communes :

Dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) approuvé.

Comprises dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI).

Le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au PCS en son article 8, précise que ce document doit être réalisé dans les deux ans à compter de la date d'approbation des PPRN et/ou PPI.

L'article L.2211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le maire est l'autorité de police compétente pour mettre en œuvre le Plan Communal de Sauvegarde et il prend toutes les mesures destinées à assurer la protection de ses administrés en cas d'évènements affectant directement le territoire de la commune.

Décret n° 2022-1532 du 8 décembre 2022 relatif aux modalités d'organisation des exercices des plans communaux et intercommunaux de sauvegarde.

La circulaire DGC/DES/DSC/2001-64 du 11 juillet 2011 relative au dispositif de stockage et de distribution des comprimés d'iode de potassium hors des zones couvertes par un PPI.

**AR Prefecture**

043-214301624-20250206-DEL2025\_005-DE  
Reçu le 13/02/2025

**Approbation du Plan Communal de Sauvegarde**

***DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL APPROUVANT LE PCS en date du 6 février 2025***

## ABRÉVIATIONS

**BRGM** : Bureau de Recherche Géologique et Minière  
**BTP** : Bâtiment et Travaux Publics  
**CEDRE** : Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux  
**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale  
**CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie  
**COD** : Centre Opérationnel Départemental  
**COS** : Commandant des Opérations de Secours  
**DAE** : Défibrillateur Automatique externe  
**DDPP** : Direction Départemental de la Protection des Populations  
**DDRM** : Dossier Départemental des Risques Majeurs  
**DDT** : Direction Départementale des Territoires  
**DGS** : Directeur Général des Services  
**DGSNR** : Direction Générale de la Sûreté Nucléaire et de Radioprotection  
**DICRIM** : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs  
**DIREN** : Direction Régionale de l'Environnement  
**DOS** : Directeur des Opérations de Secours  
**DRIRE** : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement  
**DST** : Directeur des Services Techniques  
**DSV** : Direction des Services Vétérinaires  
**EMA** : Ensemble Mobile d'Alerte  
**EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale  
**IGN** : Institut Géographique National  
**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques  
**ORSEC** : ORganisation des SECours  
**PPI** : Plan Particulier d'Intervention  
**PPMS** : Plan Particulier de Mise en Sûreté  
**PPR(N)** : Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles  
**PPRT** : Plan de Prévention des Risques Technologiques  
**PCC** : Poste de Commandement Communal  
**PCO** : Poste de Commandement Opérationnel  
**PCS** : Plan Communal de Sauvegarde  
**PICS** : Plan InterCommunal de Sauvegarde  
**RAC** : Responsable des Actions Communales  
**RCSC** : Réserve Communale de Sécurité Civile  
**SDACR** : Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques  
**SDIS** : Service Départemental d'Incendie et de Secours  
**SIRACEDPC** : Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Économiques de Défense et de Protection Civile  
**SIDPC** : Service Interministériel de Défense et de Protection Civile  
**SIG** : Système d'Information Géographique

## 1/ Présentation de la commune

Superficie : 45,76 km<sup>2</sup>

Population : 3017 (2020) INSEE

Ratio : 65.9 Hab/km<sup>2</sup>

Altitude : Min. 479 m ; Max. 1 064 m

**En annexe : cartographie du PPRI de la commune.**

## Dénomination des voies de la Commune de Retournac

**Vu** les délibérations n°2019-134 en date du 21/11/2019, n°2020-024 en date du 11/05/2020, n° 2021-11-096 en date du 26/11/2021, n° 2023-02-003 en date du 23/02/2023 validant les dénominations des voies communales sur le territoire de la Commune de Retournac

RETOURNAC CENTRE
Chemin d'Orcier
Route de Sainte-Reine
Chemin de la Balatière
Chemin de la Garnasse
Chemin des Rochettes
Impasse de la Barthe
Impasse des pleins Sucs
Impasse de la Valade
Impasse des Razes
Route du Noyer de Chevalier
Route de Craponne
Impasse du Clapier
Chemin des vignes
Rue Neuve
Impasse des Prairies
Impasse de la Garnette
Impasse de la rue Neuve
Chemin de la Fraternité
Allée des Platanes
Rue de la Filature
Chemin du Trignadour
Rue de l'Artisanat
Rue des services
Rue Bertrand de Chabron
Chemin de la Combe
Impasse de la Valade
Impasse de la Peyreyre
Impasse du Coteau
Chemin des traverses
Route Riou premier
Rue Henri Pontvianne
Place de la République

Place du Marché
Place du Onze Novembre
Place Boncompain
Pont des Droits de l'Homme
Rue du parking des Fuseaux
Rue du clocher
Allée des Platanes
Route d'Yssingaux
Route de Chamalières
Avenue de la Gare
Avenue de la Sausse
Avenue Pierre Maurige
Rue de l'Hôpital
Rue de l'Hôtel de ville
Rue de l'Industrie
Rue de la Chaud
Rue de la Liberté
Rue de la Loire
Chemin des pêcheurs
Rue de la Paix
Rue de la Poste
Rue de la République
Rue des Bergeronnettes
Rue de Berges
Rue des Jardins
Rue de Lilas
Rue des Mésanges
Rue des plantades
Rue des Scieries
Rue des Violettes
Rue du 18 juin 1940
Rue du 19 mars 1962
Rue du Marché
Rue du Monument Voge
Rue du Stade
Rue Hubert Dagnaud
Rue Jean Baptiste Ribeyron
Rue Jean Pralong
Rue Jean Saby
Rue Jules Romains
Rue Lafayette
Rue René Cassin
Rue René Garnier
Rue Sainte Barbe
Avenue Philippe Artias
<b>CHARRÉE</b>
Route de Charrée
Chemin du champ Rouay
Route de l'Éducation
Route de Surrel
Route de Paillettes
Chemin de l'Abreuvoir

<b>LA BROUSSE</b>
Route de la Brousse
Chemin de Maltres
Chemin des Charpentiers
Chemin d'Ollier
Route de la laiterie
Impasse des prairies
Route du Cortial
<b>SARLANGES</b>
Chemin des rivaux
Route de la Faneuve
Route de la Gardette
Chemin de Maison seule
Chemin de Ranche
Route de la Prade
Route de Sarlanges
Chemin de Regne
Chemin des Fromentières
Chemin du Calvaire
Chemin de la Barreyre
Jalayoux
Chemin de Malfrayt
<b>LA BASTIDE</b>
Route de la Garenne
Chemin de l'Assemblée
Route de la Bastide
Impasse de Thuer
Chemin de l'Ange
Route de la Chazotte
Chemin des sources
Chemin du bon pain
<b>JUSSAC</b>
Chemin de l'Oratoire
Chemin des Pèlerins
Chemin de l'Adrayt
Chemin de la Croix de Dinand
Route de Jussac
Chemin de l'école
Chemin des trois Moulins
Chemin des Liotards
Impasse du ravin
Chemin de sommières
Route de Beauzac
<b>LE PÉDIBLE</b>
Route du Pédible
Chemin de la Madelaine
Chemin de Saint-Roch
<b>SAINT-IGNAC</b>
Chemin de la source
Route de Saint-Ignac
Chemin des Pourlatairs
Chemin des coutelles

Chemin du Sarret
<b>LA NAVETTE</b>
Route de la Navette
Impasse des Rouchoux
Route des Fromentaux
Route du Chambonnet
Chemin de Courine
Route de la Bourange
Route du Mazel
Chemin de Chabanades
<b>CHENEBEYRES</b>
Route de Mercuret
Route de Chenebeyres
Chemin du riu grand
Chemin des Revers
Route des Chaumettes
<b>SECTEUR PAILHAROUX</b>
Chemin de Fontannes
Chemin de Pailharoux
Route de Rosières
<b>RETOURNAGUET</b>
Avenue de Retournaguet
Place de l'Église
Impasse de la Fontaine
Route de Daveyne
Rue Roger Méallier
Rue Raymond Déchiron
Rue Traversière
Chemin des Pierres
Rue des Riailles
Place Pierre Cruvillier
<b>ZONE CAMPING</b>
Chemin du Camping
Route du Vert
Chemin de Changue
Route de Chantegraille
<b>PREAU-GIRAUDON-SAGNES</b>
Route du Gerbizon
Chemin de la Fredeyre
Route de Chabanolles
Route de Preaux
Chemin de Jeannetou
Chemin de Chanoux
Route de Giraudon
Rue de Sagnes
<b>COTTIER-VOUSSE</b>
Route de Cottier
Route du Liard
Chemin de Milamant
Rue de Vousse
Chemin de la Centrale
Route de la Plaine

Chemin de la Coursive
Rue Jean et Henri Poncet
Chemin de Pialloux
<b>LE CORSET-ARTIAS</b>
Route du Corset
Chemin d'Artias
Chemin du Bailli
Route de Lachamp
<b>LINGOUSTRE</b>
Route de Lingoustre
Route du Garay de Veze
Chemin de Pré de la Fouant
Chemin des Verriers
Chemin des Buissons
Chemin des Sagnas
Route d'Orcerolles
<b>TARRIER-ARTITES</b>
Route de Tarrier
Chemin du Bassin
Route d'Artites
Chemin de Chaumont
Route de la Versonne
Chemin de Ribes

## 2.1. RECENSEMENT DES RISQUES

Se référer au DICRIM (document en annexe)

<https://www.calameo.com/books/006580604b0dbe9a23702>

## 2.2. RECENSEMENT DES ENJEUX

### 2.2.1 ENJEUX HUMAINS

- FICHER POPULATION DES RESIDENTS EN ZONE PPRI

Confidentiel à consulter en mairie

Nom	Prénom	Téléphone	Adresse	FR fauteuil roulant
JUSSERON CARROT	Angélique Philippe	06.63.34.39.45 06.30.49.32.66	594 route de la centrale (Vousse)	
DEISS BARTOLOMEO	Cindy Franck	06 49 40 20 96 06.78.08.15.67	634 Chemin de la Centrale, Vousse RETOURNAC	
Usine Electrique de Vousse - BOUCHET	Laurent	06.71.74.17.45 06.86.01.81.71 06 45 96 67 96 04 71 00 42 10 06 85 77 49 56 04 71 61 47 90	530 chemin de la Centrale, Vousse RETOURNAC La Croix des Pères 43350 ST PAULIEN	
BLANCHER	Stéphane	04.71.59.27.13 06 37 79 85 24 04.71.59.45.63 06.82.01.53.73 06 72 14 67 61	1345 route de Cottier RETOURNAC	
GLAPA	Benjamin	06 46 21 03 26	8 route du Liard (Cottier)	
CHAIZE	Bernard	06 86 71 48 72	486 route du Liard (Le Liard)	
COLLARD	René et Pierrette	04 71 59 47 58 06 82 26 14 08	354 chemin de Milamant (Cottier)	
CHAVIGNY	Cécile	06 45 46 48 89	452 route du Liard (Le Liard)	
PIAZZON	Joseph	04.77.41.60.21 06 73 26 29 52 06 68 90 07 00	909 rue de Vousse (Vousse) ou 45 rue Gambetta, Saint-Etienne	
BRIOUDE	Marius	06 33 32 65 12 04.71.59.48.77	Caravanes lieudit Vousse 69, Rue Jean-Baptiste Ribeyron	
GUILLEN	M-Antoinette	06.10.15.48.14	Les Peupliers Bât B Rue de l'Eternité 42150 LA RICAMARIE	
GUILLEN	Didier	06.13.55.49.19	Rue Daniel Casanova 42150 LA RICAMARIE	
DELAIGUE	Michel	06 75 53 34 42	24, Rue des Berges	
ABRIAL	Fabienne	06 24 56 48 09	22, Rue des Berges	
			20, Rue des Berges	
GENTIAL	Gilles	06 81 23 72 10 06 89 78 13 03 04.71.65.24.05	1, Rue des Berges	
BERTOLETTI	Gilbert	06 84 32 80 99 06 38 56 97 38	64, Rue de la Loire	
GEROME	Eric	06 79 16 47 37 09 67 50 28 64	62, Rue de la Loire RETOURNAC	

## AR Prefecture

043-214301624-20250206-DEL2025\_005-DE  
Reçu le 13/02/2025

GEROME	Roger et Jeannine	06 45 94 95 14	« Le Village » 05300 UPAIX
RAYNAL	Maurice	04.77.61.51.54	Caravanes Rue des Berges 53, Rue de la République 42500 LE CHAMBON- FEUGEROLLES
GIRARD	Remy	06-70-25-59-37	Caravanes et véhicules, rue des Berges
MOLLE	André		Caravanes Rue des Berges RETOURNAC 6, Rue Platinière 42700 FIRMINY
BREAT	Jacques		118, Rue Crozet Boussingault 42100 ST ETIENNE
VEY	Jean	06 43 71 24 36	Caravanes Rue des Berges
VEY (fils)	J-Claude	07 61 77 96 50	17, Rue de l'Eglise 42230 ROCHE-LA-MOLIERE
CHAZELLE CARROT	Annie François	06 95 04 50 54 04.77.75.60.69	784 chemin du Trignadour, caravane 60, Impasse du Chêne 42800 CHATEAUNEUF
EYMERÉ	Thibaut	06 41 10 15 00	798 chemin du Trignadour, caravane 94 D, Rue de la Jomayère 42100 ST ETIENNE
GALLEGO	Baptiste	06.70.63.42.62	
VERLANT	Aurore	06.22.78.17.80	777 chemin du trignadour, Caravane
SPIRIDAKIS	Aurore	06 62 76 46 56 04.77.74.53.87	795 chemin du Trignadour, Caravane 3, Allée Richard Wagner 42000 ST ETIENNE
SPIRIDAKIS	Jean Baptiste	07 86 82 12 87	
SPIRIDAKIS	Geoffrey	07 82 96 12 38 07 85 16 04 24 09 82 56 41 18	803 chemin du Trignadour 10, Bd de la Sablière 43210 BAS-EN-BASSET
STATION EPURATION (ouvrage technique)	VEOLIA EAU	06.15.48.11.07 (astreinte 24/24 assainissement) 06 22 80 36 57 (eau potable)	97, Av. de la Marne 43200 YSSINGEAUX
DUPUIS	Guy	06.08.18.10.33	Caravanes à côté Station d'Épuration Bd Pierre Vaneau Entrée 11 Appartement 75 43120 MONISTROL-SUR-LOIRE
SAUMADE	Bernard	06 73 34 64 95	Caravanes à côté Station d'Épuration 1, Passage du Puits 42330 AVEZIEUX
CHEUCLE	J-Baptiste	04.71.59.40.51 04.77.56.68.03 06 02 38 30 82	42 route de la centrale, Vousse RETOURNAC 6, Chemin des Molières 42700 FIRMINY
NAIME	Joseph	04.77.56.24.27 06 82 15 51 84	294 rue Josseph et Henri Poncet (Caravanes à Vousse) RETOURNAC 8 T, Rue Gabriel Péri 42490 FRAISSES
LAVAL	Gilles	06.89.45.02.68	Les Ecluses RETOURNAC (BD 67-66) Rue de Roubaix 42000 ST ETIENNE
PEYRON	Jérôme	06 86 26 03 80	16, Rue du Monument Vogé RETOURNAC
DEBARD	Antoinette	04.77.56.19.19 06 30 97 82 32	25, Rue du Monument Vogé
TOUZEAU (fille)	Régine	06 72 22 19 35	40, Rue Victor Hugo 42700 FIRMINY
JANISZEWSKI	Geneviève	06 52 47 90 40	23, Rue du Monument Vogé
BOUCHAMA née MARCONNET	Françoise	06 79 46 35 00 04 71 66 03 34	21, Rue du Monument Vogé RETOURNAC 6, ch des Embessets 43120 MONISTROL-S- LOIRE

## AR Prefecture

043-214301624-20250206-DEL2025\_005-DE  
Reçu le 13/02/2025

RAYNAUD	André	04.71.65.23.69	71, Avenue de la Gare
FILIOI	Alphonse	06 85 83 23 60 (Mr) 06 47 85 22 05 (Mme) 09 71 42 43 83	18, Rue des Berges
Atelier de Polissage des Métaux et calorifuge industriel Mr BATIER	Simon	04.71.59.40.93 06.07.75.32.42	10, Rue de la Loire
RAVEL (Veuve)	Maurice	04.71.65.23.05	14, Rue de la Loire
SARTARIN	J-Claude	06.19.52.61.22	18, Rue de la Loire RETOURNAC 6, Sq. des Charmilles 42400 ST CHAMOND
Mr Mme MOUNIER	Marc	06.70.84.40.01 (Mme) 06.44.77.32.04 (Mr)	44, Rue de la Loire RETOURNAC 63, Rue Hermite 54000 NANCY
FOUCHER	Andrée	06 67 53 27 64 (fille : ESCOLANO Yolande) 07 64 40 96 60 (gendre : ESCOLANO Thierry)	46, Rue de la Loire
ROCHE	Christophe et Bérengère	04 71 65 08 54 06 71 75 33 80 (Mr) 06 88 47 17 45 (Mme)	50 B, Rue de la Loire
DEPORTE	Christian	09.62.66.21.97 07 89 51 38 06 (VICHY Dylan)	54, Rue de la Loire
ROMEAS PAYS	Christophe Sonia	06.89.32.63.16(Mr) 06.84.13.71.01(Mme)	58 bis, Rue de la Loire
BENEVENT	Thierry	04.71.59.41.99 04.71.59.48.07 06.32.59.99.71	60, Rue de la Loire RETOURNAC
GARZINO	Gérard	06 88 95 47 50	6, Rue de l'Industrie
CHATARD	J-Pierre	06 80 67 22 53 06 89 29 00 46	5, Rue de la Loire
PROPYPLAST (Usine)		04.71.65.75.55 04.71.65.75.57 06 82 90 06 82 04 71 65 75 46 06 86 43 31 12 06 70 76 23 88 04 71 65 75 50 04 71 65 75 32	10, Rue de l'Industrie
RC Métal JOURMARD DUGAT	Clément Rémi	06 82 87 02 77 06 77 53 78 49	Rue de l'Industrie
BASE DU MOULIN  Mr LAUREMBOURLE		06.87.84.59.64 04.71.08.74.81 04.71.75.32.76 06 38 50 82 17	« Le Moulin » Chemin du Camping
CAMPING MUNICIPAL		04.71.59.41.00 06 26 42 62 53	« Les Ribes » 336 route du vert, RETOURNAC
PISCINE MUNICIPALE		04.71.59.42.51 04.71.59.41.00	« Les Ribes » 303 Chemin du Camping RETOURNAC
SNACK-BAR de la PISCINE MUNICIPALE		06 80 77 42 58 06 26 42 76 77 (Patrice HERITIER)	Gérant : Mr BONNET « Les Ribes » 303 Chemin du Camping RETOURNAC
HIRSCH (pour chemin d'accès)	William	06 59 06 56 85 (Ever HIRSCH)	507 Chemin de Changue 43130 RETOURNAC 38, Rue Ambroise Paré 42240 UNIEUX
SARAGOSA (pour chemin d'accès)	Gérard	06 26 74 56 88 07 71 01 38 75	393 chemin de Changue, 43130 RETOURNAC
MASSON	Gilles	06-43-75-50-79	13, Chemin du Camping
STROUSSEL	Mickaël	06 70 63 16 12	115 chemin du Camping

## AR Prefecture

043-214301624-20250206-DEL2025\_005-DE  
Reçu le 13/02/2025

MANIÈRE	Maryse	06 16 42 76 43	125	chemin du Camping	
FALGON	M-Noëlle	06 44 00 76 43		2 chemin du Camping	
GUITARD	Vincent (proprio)	06 66 37 70 91		73 route du vert	
LAQUEIRIERE	Jason (locataire)	06 78 29 50 88		73 route du Vert	
PULLARA	Maxime	07 65 81 97 85		97 route du vert	
GUITHARD	Vincent	06 66 37 70 91		73 route du vert 34 rue de Montelier, 69200 VENISSIEUX	
FRAGATA	Cédric	06 52 39 42 93		117 route du vert	
TRIOLAIRE	Jean	04 71 59 21 66 06 75 20 72 49		16 route du Vert	
RANCON	Christophe	06 71 53 10 44 06 87 27 26 33		Propriétaire de l'immeuble 222 route du vert	
VEYSSEYRE	Raphaël	06 03 16 88 91		222 route du vert, 2 <sup>ème</sup> étage	
RUSSIER	Alain	06 95 37 82 02		222 route du vert, 2 <sup>ème</sup> étage	
BOULHOL	Jeannine	06 19 41 79 07 86 76 94 30	06	222 route du vert, 1er étage	Sourde +++
TIXIER LECACHEUR	Marguerite Patrick	07 78 35 12 29		222 route du vert, 1er étage	
VINCENT	Roger	06 07 98 95 68		222 route du vert Rch	
RABUTEAU	Victoria	07 75 80 37 94 85 37 67 67	06	222 route du vert Rch	Déplacements difficiles
POURTIER	J-PAUL	09 51 30 46 02		242 route du vert	Déplacements difficiles
LACHAND	Zacharie	06 52 12 69 39		274 route du vert	
ORGIAZZI	Patrice	06 70 22 55 61		344 route du vert (et 11 b route d'Yssingeaux)	
COUPIER	Armand	06 07 69 96 97 06 89 44 97 60 (fille)		530 route du vert	
GARDE	Daniel	06 78 17 03 59		550 route du vert	
DENTCHEF	Anton	06 25 48 49 89		653 route du vert	
GANGAROSSA	Irène	04 71 65 20 88 06 82 12 42 36 (Chanut Armand) 06 37 25 07 42 (Gangarossa Roger)		1182 route du Chambonnet	
Maison Monchamp MONCHAMP	Albert	06 46 31 34 48 04 43 08 17 53		1177 route du Chambonnet, Le Chambonnet Rue de l'hôtel de ville	
ROCHE	Bernard	04 71 59 41 54 06 23 59 27 57 06 12 08 36 40		281 chemin du camping	
MARIDET	Gérard	06 77 82 15 11		147 Chemin du Camping	
EYRAUD	Renée	06 79 75 87 42		27 chemin du camping	
BOYER	Grégory	06 22 77 04 28		31 chemin du camping	
LAURENT	Steeves	09 53 92 74 80		9 route d'Yssingeaux et 194 route du vert	
ASTOR	Pierre	06 16 76 41 01 04 76 26 67 79		Route d'Yssingeaux (garage)	
RIBERON	Raymond			Route d'Yssingeaux	
TIXIER GACHE (yourte)	Patrick	04 71 59 43 79 (Tixier) 06 17 82 74 17		446 route du vert	
OUTIN	M-Claire	06 64 11 33 57 09 81 04 43 79		456 chemin du camping	
DECITRE	Jacques	04 77 74 54 68 06 26 71 72 25		490 route du vert 5 rue Fleming, Saint-Etienne	
BILLON	Jacques	07 69 15 46 70 06 13 89 76 54		494 route du vert 50 rue Louis Pasteur, 69600 OULLINS	
RIVOLIER	René	06 85 94 27 75			

## AR Prefecture

043-214301624-20250206-DEL2025\_005-DE  
Reçu le 13/02/2025

		04 71 59 45 40 06 74 53 84 30 (Venuat)	18 route du vert	
ROUX	Marcel	04 71 59 24 94 06 70 70 87 63	624 route du vert	
ROUCHON	Bernard	04 71 59 48 03 06 70 47 99 25	681 route du vert	
CHAMPEAUX	Serge	04 71 65 20 36 04 78 80 99 80 06 09 77 55 10	228 chemin de Courine, Le Chambonnet 34 rue V.Hugo, 69120 Vaulx-en-Velin	
MARQUET	Ginette	04 71 59 47 19 06 82 48 68 07 06 87 95 29 06	198 chemin de Courine, Le Chambonnet 8 ch Marlot 69340 Francheville 5 rue du Vernay, 42 La Fouillouse	
MARTIN-PREVEL	Xavier	04 71 59 22 05 06 42 22 61 70 06 71 93 33 40	149 chemin de Courine, Le Chambonnet	
MUNIOZ	Christian	04 71 65 23 46 06 73 88 29 19 (Mr) 06 84 12 18 24 (Mme)	23 chemin de Courine, Le Chambonnet	
MARTIN	André	04 71 66 76 62	1220 route du Chambonnet, 4 av de Lachomette, Bas en Basset	
BLACHON-OUG	Nicole	04 71 59 43 92 06 32 69 35 12	1284 route du Chambonnet, Le Chambonnet	
MARX	Micheline		Le Chambonnet 10 rue Palluat de Besset 42 St Etienne	
MARX MARX	Pascal André		Sonnac 43 MALREVERS Bât A 1 chemin de Goëland St Etienne	
MARGOT Locataire LAVAL Propriétaire	Mathias Gilles	06 36 21 12 27 07 87 56 96 08	Chemin de la Combe (3 adultes et 5 chiens)	

## PROPRIETAIRES D'ANIMAUX ET DE MATÉRIELS POUVANT SE TROUVER EN BORD DE LOIRE

DURANTON	Didier	06 81 93 51 53 06 76 20 60 68	La Garnasse (animaux en bord de Loire)	
COLIN	Béranger	06 77 80 93 22	La Bourange (animaux en bord de Loire)	
NAVARRO	Patrick et Marie Claude	04 71 61 49 18 06 76 72 43 50	1468 route de la Bourange (animaux en bord de Loire)	
DAUMAS-METRAT		07 77 07 20 93	11 chemin d'Artias, Le Corset (matériel de maraîchage sur Vousse)	
JOUVE			Vousse (matériel de maraîchage sur Vousse)	
COLIN COLIN COLIN COLIN	André Renée-Jo Teddie-Lou Else-Marine	04 71 59 45 78 06 78 86 74 56 06 42 78 53 73 06 48 10 46 22	777 route des fromentaux, Le Mazel (animaux en bord de Loire)	
COLIN	Béranger	06 77 80 93 22	275 route de la Navette La Bourange (matériel de maraîchage en bord de Loire)	
G.A.E.C	De la Madeleine	06 75 20 33 78 04 71 59 22 38 04 71 61 85 79 06 83 48 30 23 04 71 59 49 05	299 route de La Brousse (animaux en bord de Loire)	
VARNIEU	Nicolas	06 71 22 91 18	Chèvres en bord de Loire	
SABY	Pierre Bernard	04 71 59 14 70 06 86 48 57 23	La Bessiouze, St Julien du Pinet	

## 2.2.2. LES ENJEUX STRATEGIQUES

### 2.2.2.1. Le Poste communal de commandement (PCC)

Si nécessaire, en fonction de conditions locales spécifiques (mairie inaccessible, liaisons téléphoniques et électriques interrompues, etc...) liées ou non au phénomène qui provoque l'installation du PCC, ce dernier doit être délocalisé à la Caserne des pompiers.

### 2.2.2.2. Les Moyens de Communication

Le pont des droits de l'homme (**RD 103/RD 9**), les **RD 103, RD 9, RD 46, RD 24, RD 244** peuvent être rendues impraticables sur la section communale (crue, boue, arbres abattus en nombre, etc.)

Dans ce cas, une déviation doit être mise en place selon les directives départementales.

Les chemins ruraux devenus impraticables, quel qu'en soit la cause, feront l'objet d'un arrêté du Maire et des déviations devront être mises en place selon les directives du Poste Communal de Commandement.

Le tracé de ces déviations devra écarter les personnes du danger identifié et assurer leur déplacement dans les meilleures conditions de sécurité et de rapidité.

La mise en place des déviations sera réalisée en relation avec les services du Conseil Départemental qui dispose de matériels.

Dès le choix par le Maire de la localisation du PCC : Permettre le fonctionnement le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions des cellules et du commandement.

### 2.2.2.3. Les Hébergements possibles (voir Art 3.4.2. Avec les capacités d'accueil )

Populations du Bourg-Centre / Cottier : La Filature, Le Gymnase, La Mairie, École Th. Monod – Le Collège

Populations rive droite de la Loire (Retournaguet et tous les villages) : Centre du Cros (un point de rassemblement pouvant être l'église de Retournaguet)

Populations secteurs Jussac /St Ignac : École de Jussac

Populations secteurs Charrée / Lingoustre / Ste Reine : École de Charrée

Populations secteurs Sarlanges/La Bastide/Malfrat : Eglise de Sarlanges

Populations Vousse : Organisation d'un transport jusqu'au centre bourg

Points de rassemblement possibles : Maisons d'assemblée.

### 3. RECENSEMENT DES MOYENS

#### 3.1 Services en mairie :

Site	Téléphone fixe	Tél mobile	E-mail:	Tél Perso
MAIRIE	04 71 59 41 00		mairie@ville-retournac.fr	
DGS	04 71 59 32 22	07 78 79 80 55	dgs@ville-retournac.fr	
DST	04 71 59 27 78	06 26 42 76 77	patrice.heritier@ville-retournac.fr	
Adj. DST	04 71 59 41 00 – Poste 11	06 26 42 77 71	technicien@ville-retournac.fr	
Police Municipale		06 26 42 62 53	policemunicipale@ville-retournac.fr	06 67 84 19 54
Centre tech. municipal	04 71 59 22 57	06 26 42 61 17		

#### 3.1.1 Conseil municipal

Nom	Prénom	Fonction	Tél mobile	Tél bureau	Tél domicile	E-mail	Affectation
GOUDARD	Patricia	Maire	06 64 12 75 16	04-71-59-41-00		patriciagoudard@hotmail.com	Direction des opérations
ROCHE	Brigitte	1 <sup>er</sup> Adjoint	06 23 59 27 57			bcb1957@gmail.com	Adj. au PCC
BENEVENT	Thierry	2 <sup>ème</sup> Adjoint	06 32 59 99 71			orjeba@aol.com	Terrain/sécurité
MIRMAND	Anne-Sylvie	3 <sup>ème</sup> Adjoint	06 09 32 16 57			asmirmand@yahoo.fr	Population
ABRIAL	Jean-Claude	4 <sup>ème</sup> Adjoint	06 81 20 05 23		04 71 59 47 97	jeanclaude.abrial@free.fr	Logistique
DI LITTA	Daniel	Conseiller municipal	06 87 36 76 55			dilittadaniel@gmail.com	
FILIOL	Jean-Pierre	Conseiller municipal	06 77 50 99 14			jean-pierre.filiol@orange.fr	
PEYRARD	Christian	Conseiller municipal	06 95 50 86 21			peyrardchristian@hotmail.fr	
RIBEYRON	Maryse	Conseiller municipal	06 31 36 35 81			maryseribeyron@hotmail.fr	
GANIVET	Raoul	Conseiller municipal	06 45 26 41 31			raoul.ganivet59@orange.fr	
GIGANT	Carole	Conseiller municipal	06 85 30 34 62			carolegigant@gmail.com	
SUC	David	Conseiller municipal	06 84 13 11 04			davidsuc@hotmail.fr	
GRANOUILLET	Stéphanie	Conseiller municipal	06 18 52 78 11			sgranouillet@icloud.com	
WAUTHIER	Patrice	Conseiller municipal	06 51 15 69 66			wauthier.patrice@gmail.com	
JOLY	Maëlle	Conseiller municipal	06 70 78 93 02			maelle.joly24@gmail.com	
VINCENT	Sébastien	Conseiller municipal	06 71 20 12 49			seb.vincent@yahoo.fr	
LHOSTE	Ludovic	Conseiller municipal	06.12.70.22.42			Lu-13@hotmail.fr	
ASTOR	Pierre	Conseiller municipal	06 14 01 16 62			pierre.astor@orange.fr	
CASSOUX	Damien	Conseiller municipal	06 42 28 58 31			lecorsert@yahoo.fr	
BLANCHER	Christelle	Conseiller municipal	06 72 14 67 61			christelleblancher8@orange.fr	
TARGHETTA	Corinne	Conseiller municipal	06 86 43 31 12			corinnet43@gmail.com	
MALEYSSON	Antoine	Conseiller municipal	06 74 86 65 53			antoine.maleysson@gmail.com	

**3.1.2 Personnel technique communal**

Nom	Prénom	Tél mobile	Tél bureau	Tél domicile	E-mail	Affectation
HERITIER	Patrice	06 26 42 76 77	04 71 59 27 78		patrice.heritier@ville-retournac.fr	
FREYCENON	Éric	06 26 42 77 71	04 71 59 41 00		technique@ville-retournac.fr	
MALLET	Michel	09 95 02 66 49				
SANOULLIER	Thierry	06 73 07 28 73				
BERTHET	Sébastien	06 89 56 65 01				
FOURNEL	Cédric	06 52 43 95 42				
ROBERT	Didier	06 75 54 84 22				
CHEVALIER	Frédéric	06 29 01 46 45				
GRIMAUD	Sébastien	06 78 54 30 41				
GENTIAL	Christian	06 33 62 30 91				
MÉMAIN	Jérémy	06-36-32-08-32				

**3.1.3 Personnel administratif communal**

Nom	Prénom	Tél mobile	Tél bureau	Tél domicile	E-mail	Affectation
FINDRIS	Isabelle	07 78 79 80 55	04 71 59 32 22		dgs@ville-retournac.fr	
BOURG	Ludovic	06 24 03 06 93	04 71 59 41 00		animation@ville-retournac.fr	
OUILLOIN	Fanny	06 61 66 55 51	04 71 59 41 00		secretariat@ville-retournac.fr	
GIRARD-PERE	Cécile	07 88 09 64 19	04 71 59 41 00		compta@ville-retournac.fr	
FAVREAU	Kévin	06 37 90 66 24	04 71 59 27 77		accueil@ville-retournac.fr	
GIBERT	Sandrine	06 31 90 24 25	04 71 59 41 00		secretariat-technique@ville-retournac.fr	
CONTE	Alexia	06 26 42 62 53	04 71 59 41 00		policemunicipale@ville-retournac.fr	

**3.1.4 Autres**

Nom	Prénom	Tél mobile	Tél bureau	Tél domicile	E-mail	Affectation
EYRAUD	Jean-Paul	06-08-77-96-54			Jean-paul-eyraud@orange.fr	Président Rangers
MAISONNEUVE	Gaby	06 79 31 32 02	06 43 56 54 78		Cfr43-retournac@orange.fr	Croix Rouge
PEREZ	Marie-Claude	06 77 80 65 45				Restaurant du Cœur

### 3.2. LES COMPETENCES DIVERSES

#### Liste des secouristes connus sur la commune

Nom	Prénom	Adresse	Tél mobile	Tél fixe
BAETSLE	Cathy	415 Rue Henri Pontvianne	07-81-19-59-64	
BARLET	Joris	58 Rue de la Loire	06-82-74-16-48	
BARRALLON	Pierre	381 rue Henri Pontvianne	06-21-18-11-11	
BARRALLON	Virginie	381 rue Henri Pontvianne	06-41-08-19-30	
BEAL	Stéphane	81 chemin de la Fraternité	06-99-73-39-26	
BENEVENT	Martine	1 rue de la Loire	06-75-66-21-76	
BENEVENT	Thierry	60 rue de la Loire	06-32-59-99-71	
BERNARD	Pierrick	6 rue sainte barbe	06-32-90-33-95	
BRUN	Marion	140 route de la laiterie	06-25-89-83-35	
BRUN	Pierre- Antoine	140 route de la laiterie	06-82-61-46-44	
CESSIECQ	Raphaël	309 chemin des Sagnas	06-71-90-70-10	
CHEVALIER	Stéphane	34 ter rue Jean Baptiste Ribeyron	06-01-21-29-82	
COUTAREL	Damien	2 bis place boncompain	06-14-82-55-21	
DURAND	Quentin	415 rue Henri Pontvianne	06-37-94-49-72	
FAURE	Marion	4 rue Sainte Barbe	06-67-36-03-93	
FURNON	Christine	120 chemin de la Fraternité	06-81-64-35-93	
MICHEL	Lola	58 rue de la Loire	06-01-84-20-44	
GIAUQUE	Julien	1642 route de Cottier	06-84-99-58-10	
HOLTZ	Hervé	115 chemin de l'ange	06-32-60-34-37	
JUGE	Emmanuel	4 rue des Rosiers	06-73-00-47-25	
LOPEZ	Fabien	140 route de Daveyne (pompier Pro)	06-74-06-09-77	04-71-59-21-19
MOREAU	Théo	278 route du Chambonnet	07-68-70-94-01	
NOUGIER	Jean-François	6 place Boncompain	06-77-25-77-04	
ROCHE	Christophe	48 rue de la Loire	06-71-75-33-80	
ROMEAS	Christophe	58 bis rue de la Loire	06-71-75-33-80	
ROMEAS	Sonia	58 bis rue de la Loire	06-84-13-71-01	
ROUX- AYMARD	Mathéo	46 rue Jean Baptiste Ribeyron	07-71-78-70-04	
SAGUETON	Thomas	628 route du Chambonnet	06-89-24-10-65	
SANOUILLE	Thierry	595 rue Henri Pontvianne	06-73-07-28-73	
SARDA	Guillaume	846 route du Chambonnet	06-95-81-96-99	
SARDA	Laure	846 route du Chambonnet	06-68-78-89-73	
SCHOELLKOPF	Benoît	Noyer de Chevalier	07-69-33-59-82	
TEYSSIER	Emmanuel	836 route du Chambonnet	06-87-26-28-32	
VARNIEU	Nicolas	34 quater route de Chamalière	06-71-22-91-18	
VELLUTINI	Laurent	330 route de Surrel	06-46-71-34-42	

#### Services de santé

Nom	Prénom	Profession	Tél mobile	Tél fixe	adresse
ARSAC	Amélie	Médecin		04-15-85-96-40	6 Rue Hubert Dagnaud 43130 Retournac
GUYONNET	Thomas	Médecin		04-15-85-96-40	6 Rue Hubert Dagnaud 43130 Retournac
TENVOOREN	Mallaury	Médecin		04-15-85-96-40	6 Rue Hubert Dagnaud 43130 Retournac
SIVELLE	Nathalie	Médecin		04 71 75 83 09	Rue du Marché 43130 Retournac
Cabinet Infirmiers			06 80 93 73 54		Place de la République 43130 Retournac
Cabinet Infirmiers				04 71 59 41 11	Rue Hubert Dagnaud 43130 Retournac

## Artisans / Agriculteurs/ Ets T.P.

Nom	Prénom	Adresse	Tél mobile	Tél fixe	Compétence
SICARD	Sébastien	1526 ROUTE DE COTTIER	06-85-03-28-87		Ets Travaux Publics
GENTIAL	Gilles	1 RUE DES BERGES	06-81-23-72-10		Transport
GENTIAL	Rémi	915 ROUTE DE CRAPONNE	06-43-62-66-57		Travaux Forestiers
RIBEYRON toiture		83 rue J.Baptiste Ribeyron	04-71-59-45-88		Charpentier
SERSIRON	David	Lieu-dit Jussac/ 57 rue Anatole France 42240 Unieux	07 62 97 14 25		Travaux Publics
ARBR-O-NET Pillet Mickaël		3 route de Chamalières	06 19 20 26 99		Paysagiste
Moulin GAEC	Christophe	407 ROUTE DU GARAY DE VEZE	06-71-03-06-12		Agriculture
MOULIN	Patrick	421 ROUTE DE SURREL	04-71-65-21-05		Paysagiste
DURANTON	Didier	333 ROUTE DU NOYER D ECHEVALIER	06-81-93-51-53		Agriculteur/éleveur
ISSARTEL	Jacques	568 ROUTE DE MERCURET	06-18-44-88-92		Agriculteur/éleveur
DE CHABANOLES	Axelle	804 ROUTE DE CHABANOLLES	06-84-39-66-87		Agriculteur/éleveur
BATRET	Jérôme	495 ROUTE DE CHABANOLLES	06-37-34-91-77		Agriculteur/éleveur

## Commerçants / restaurateurs /

Entreprise	Nature de l'activité	Tél mobile	Tél fixe	Adresse
INTERMARCHÉ	Intermarché Contact		04-71-59-21-77	Rue Baptiste Ribeyron
Aux Quatre Saisons	Primeur/Épicerie		04-71-59-24-92	19 rue de l'hôtel de ville
LOUBET Éric	Boucherie	06-67-55-35-92	04-71-59-40-28	9 rue du Marché
L'Île Gourmande	Pâtisserie		04-71-59-41-41	22 rue de l'Hôtel de Ville
La P'tite Boulange	Boulangerie Pâtisserie		04-71-59-42-93	3 rue de la République
Tentations Pains et Délices	Boulangerie et Pâtisserie		04-71-59-42-06	6 rue de l'Hôtel de Ville
La cave Retournacoise	Cave		04-71-65-23-15	21 rue de la République
ONUR Burgers	Restauration		04-71-66-04-67	15 rue de l'Hôtel de Ville
PIZZA DEI FRATELLI	Restauration	07-69-38-28-46		2 route d'Yssingaux
Le comptoir de nos Pères	Restauration		04-71-59-40-57	32 rue de l'hôtel de ville
Crêp'Pizz	Restauration	06-30-34-66-07		13 place de la République
Eden Rock Café	Restauration		09-84-30-03-13	38 b avenue de la gare
Bar le Saint-Jacques	Bar		04-71-56-15-73	38 avenue de la gare
Bar de la Mairie	Bar	06-88-25-38-42	04-71-59-46-09	18 rue de l'Hôtel de Ville
Fromagerie de Jussac	Alimentaire (Fromagerie)		04-71-59-41-69	Jussac
Les Délices de Malfrait	Alimentaire	06-74-14-11-76		502 chemin de Malfrait
Le pain de Raph	Alimentaire	06-43-09-91-67		Les Chaumettes
Ferme des Fromentaux	Alimentaire	06-42-78-53-73		Les Fromentaux
GAEC d'Artias	Alimentaire		04-71-61-15-85	Artias
Adrien Rivollier	Alimentaire	06-71-97-73-83		Retournaguet
Chèvrerie du Liard	Alimentaire		04-71-65-24-73	Le Liard
Les saveurs du passé	Alimentaire	06-37-34-91-77		495 route de Chabanolles

**3.3. LES MOYENS MATERIELS ET GROS MATÉRIELS**

## 3.3.1 Les véhicules communaux

Type de véhicule	Nombre de places	Immatriculation	Coordonnées attributaire
Camion Nacelle UNIC		3188-JP-43	
Camion IVECO		7237-KG-43	
Camion IVECO		1012-KN-43	
Camion IVECO		459-JT-43	
Tracteur HOLDER (rouge)		5083-JJ-43	
Tractopelle JCB		NIM-2001158	
DACIA Sandero « DST »		AQ 176 VH	
DACIA Sandero « Police Municipale »		DH 559 LB	
Renault MASTER		BW 977 FE	
Remorque BORO		EP 529 YP	
Remorque BORO		EP 549 YP	
Remorque DEVES		4356 JJ 43	
MicroTracteur JOHN DEERE		DD 894 SV	
Tracteur Tondeuse JOHN DEERE		EQ 728 TG	
Fourgon DACIA DOKKET		CW-042-EB	
Nissan King-Cab		EV-404-PP	
Peugeot e-Expert		GC-297-YN	

## 3.3.2 Moyens de transport collectifs et ambulances

Entreprise	Nombre de places	Adresse	Contact tél.
ROCHE Robert	8	558 rue Henri Pontvianne	06-07-41-59-14
Ets VOYAGE BERGER Conduct : Mr BLANC Jean	8	7 avenue de la gare	06-22-28-13-20
Ets HUGON Conduct : Mme JACQUEMOND Sébastien	8	113 rue de Vousse	06-98-28-77-36
Ets HUGON Conduct : ROCHE Robert	8	558 rue Henri Pontvianne	06-07-41-59-14
Ets HUGON : VARNIEU Nicolas	15	34 Q route de Chamalières	04-71-65-22-48 06-71-22-91-18
Ets HUGON : BONNET-VARNIEU Laëtitia	8	34 Q route de Chamalières	04-71-65-22-48 07-82-92-49-58
Intermarché	8	62 route Riou Premier	04-71-59-21-77
SNCF			04-71-07-71-06

3.3.3. Matériels lourds détenus par des particuliers, les entreprises listées en page 21 seront sollicitées selon besoin.

Nature	Entreprise	Localisation	Contact tél
Tracteurs avec chargeurs, Remorques, Mini-pelle, Treuil	DURANTON Didier	395 chemin de la Garnasse	06-76-20-60-68
Camion benne, mini-pelle 2T8, Tronçonneuse et divers	SERSIRON David	Lieux dit-Jussac	07-62-37-14-25

**3.4. LIEUX D'HEBERGEMENT POSSIBLES SUR LA COMMUNE**

## 3.4.1 Gites / Chambres d'hôtes

Nom	Capacité	Adresse	Contact tél
O Fil de Lo	12 pers, 4 ch	6 route de Chamalières	06-88-88-26-79
Les Sagnas	5 pers, 2 ch	Lingoustre	09-67-84-70-81
Le repère de Léo	4 pers, 2 ch	Giraudon	
Git'a'gnac	9 pers, 3ch	Saint-Ignac	06-17-93-16-50
La petite Bayadière	2 pers, 1ch	Sarlanges	06-80-00-49-29
La Grange	8 pers, 3 ch	La Bastide	06-32-10-13-43
La Bayadière	4 pers, 2 ch	Sarlanges	06-80-00-49-29
Accueil rando Artias	2 pers, 1 ch	Artias	06-84-28-21-78
Gîte de Vousse	8 pers, 2 ch	Vousse	06-32-12-62-74
Chambre d'hôte de Vousse	6 pers, 1ch	Vousse	06-32-12-62-74 06-84-58-19-30
Roulottes de Vousse	4 pers, 2 ch	Vousse	06-32-12-62-74 06-84-58-19-30
La Cambuse	4 pers, 1 ch	1667 route de Cottier	06-07-60-62-27
Le Bout du Chemin	8 pers, 3 ch	La Bourange	04-71-61-49-18
L'Annexe	2 pers, 1 ch	Jussac	04-71-61-62-05
Chaize Jeanne	6 pers, 3 ch	Le Liard	04-71-65-22-96
La Vigne	4 pers, 2ch	6 rue de l'Hôpital	07-60-29-76-31 04-74-60-21-06
Gwizdala Antoinette	4 pers, 2 ch	12 rue de l'hôtel de ville	04-71-65-22-29
La petite Bastide	4 pers, 2 ch	La Bastide	06-76-56-57-30
Louat Nicole et Jean-Claude	4 pers, 2 ch	Jussac	04-71-59-20-23
Gîte des Eaux Salées	4 pers, 2 ch	19 route de Sagne	06-37-47-25-01
BARRALON Bernadette	4 pers, 2 ch	11 avenue de la gare	04-71-59-45-58 06-88-64-17-82
Pavloff Sandra et Yvan	6 pers, 2 ch	6 avenue de la gare	04-71-59-44-82 06-64-29-26-07
Hôtel le Saint-Jacques	9 pers, 4 ch	38 avenue de la gare	04-71-56-15-73
Maison Forte de Chabanolles	6 pers, 2 ch (Ch d'Hôte)	804 route de Chabanolles	06-84-39-66-87
Les Frênes	2 pers, 1 ch (Ch d'Hôte)	La Brousse	06-24-40-24-50

## 3.4.2 Salles réquisitionnables

Nom	Localisation	Caractéristiques	Capacité (base 2 à 3 m <sup>2</sup> /pers)
La Filature	Repas à la Forge	Accueil / Repas / Sommeil	50 à 80
Gymnase		Accueil / Repas / Sommeil	180 env
La Grange		Accueil	50
Boulodrome		Accueil / Repas	250
Le Cros		Accueil / Repas / Sommeil	100
École T. Monod		Accueil / Repas / Sommeil	60 à 70
École Jussac		Accueil / Repas / Sommeil	6
École Charrée		Accueil / Repas / Sommeil	35 à 40
Collège		Accueil / Repas / Sommeil	120
Les Assemblées		Accueil / Repas	10 à 15 /u
Crèche		Accueil / Repas	15
Rangers	St Ignac	Accueil / Repas / Sommeil	10 max
Local APPMA	Les Ribes	Accueil / Repas	30
Les fromentaux		Accueil / Repas / Sommeil	15 à 20 personnes

## 3.5 Lieux d'hébergement possible hors commune

Nom	Localisation	Tél	Capacité
Salle polyvalente	St Julien du Pinet	04.71.59.08.76	50
Salle polyvalente	Beaux	09 66 42 22 66	100 à 150
Salle polyvalente	Solignac sous Roche	04 71 59 21 22	100
Salle polyvalente	Beauzac	04 71 61 47 49	100
Salle polyvalente	Roche En Régnier	04 71 03 41 73	100

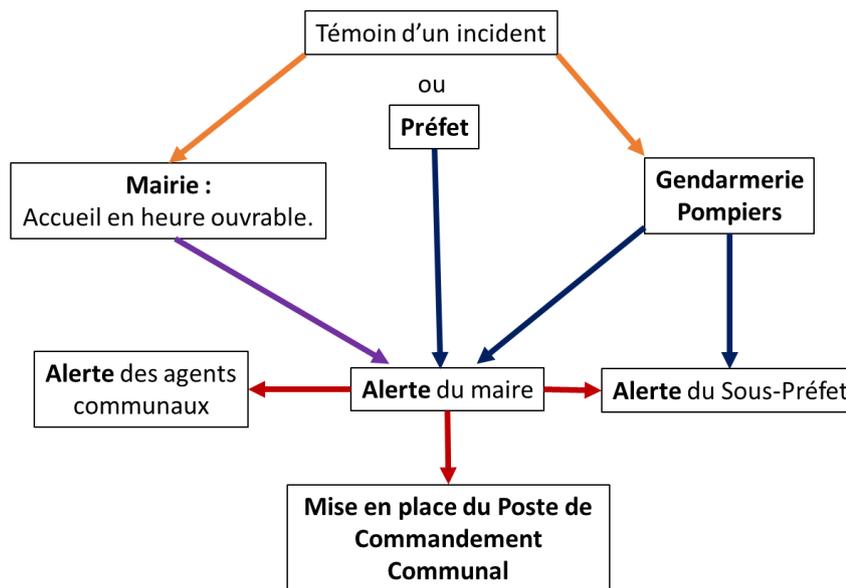
## 4 : Organisation communale de gestion de crise.

## 4.1 Modalité de déclenchement du PCS :

Le PCS peut être déclenché :

- De la propre initiative du Maire (ou de son représentant), dès lors que les renseignements reçus par tout moyen ne laissent aucun doute sur la nature de l'événement. Il en informe alors automatiquement l'autorité préfectorale.
- À la demande de l'autorité préfectorale (le Préfet ou son représentant) en cas de déclenchement d'un plan ORSEC

#### 4.1.1 Schéma d'alerte des Responsables de la Commune



#### 4.1.2 Liste de personnes pouvant recevoir l'alerte :

Nom	Prénom	Fonction	Tél mobile	Tél bureau	Tél domicile	E-mail
GOUDARD	Patricia	Maire	06 64 12 75 16	04 71 59 41 00		patriciagoudard@hotmail.com
ROCHE	Brigitte	1 <sup>ère</sup> adj.	06 23 59 27 57		04 71 59 41 54	bcbr1957@gmail.com
BENEVENT	Thierry	2 <sup>ème</sup> adj.	06 32 59 99 71			orjeba@aol.com
MIRMAND	Anne-Sylvie	3 <sup>ème</sup> adj.	06 09 32 16 57			asmirmand@yahoo.fr
ABRIAL	Jean-Claude	4 <sup>ème</sup> adj.	06 81 20 05 23		04 71 59 47 97	jeanclaude.abrial@free.fr
HERITIER	Patrice	DST	06 26 42 76 77			patrice.heritier@ville-retournac.fr

Dès lors que l'alerte est reçue par le Maire, celui-ci :

- Constitue la Cellule de Crise Municipale si nécessaire
- Met en œuvre l'Alerte aux habitants
- Détermine la localisation du Poste de Commandement Communal (Salle du conseil)

#### 4.2 L'alerte aux habitants :

L'objectif de l'alerte est de prévenir la population d'un phénomène dangereux et menaçant et de favoriser les bons comportements de protection.

Le Maire a l'obligation de diffuser l'alerte auprès de ses concitoyens, utilisation de la sirène en centre bourg, commande manuelle au 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment association de la Filature à gauche au sortir de l'ascenseur. (Test tous les 1<sup>er</sup> mercredi du mois à 12h)

#### 4.3 Les différents dispositifs d'alerte :

- [www.fr-alert.gouv.fr](http://www.fr-alert.gouv.fr)
- Diffusion de SMS groupé & Appels téléphoniques
- Application Illiwap et affichage sur le panneau d'informations municipales
- Site internet de la commune : Informations sur l'évolution de la situation et des consignes à suivre
- Véhicule de la police municipal équipé d'un porte-voix : Diffusion de messages d'alerte ou de consignes.
- Le porte à porte : En fonction de la nature et de l'ampleur du risque, des délégués de secteurs peuvent diffuser l'alerte et les consignes dans toutes les habitations exposées.

#### 4.4 Circuit d'alerte

Alerte Inondation :

#### **Message type Préparation N°1 (Niveau jaune et alerte préfet)**

Par appel téléphonique de la mairie ou passage du personnel municipal ou délégués de Secteurs en porte à porte :

*un risque d'inondation menace. Votre habitation se trouvant dans la zone exposée, nous vous conseillons de prendre les dispositions suivantes :*

- *Surveiller régulièrement sous-sol et rez de chaussée afin de détecter toute infiltration éventuelle.*
- *Fermer réseaux gaz, électricité, eau et chauffage*
- *Attacher vos objets encombrants susceptibles de flotter ainsi que les cuves à fuel*
- *Monter aux étages les produits et objets que vous souhaitez protéger (appareils électrique, appareils de chauffage, mobiliers, papiers, photos) ainsi que les produits toxiques.*
- *Une fois évacués, vous ne pourrez plus temporairement revenir à votre domicile. Aussi en attendant l'ordre d'évacuer, munissez-vous de : Vêtements de rechange, nécessaire de toilette, médicaments indispensables et ordonnances, papiers personnels (identité, assurance, banque) argent, liste des personnes présentes.*
- *Vous pouvez également contacter famille et amis situés en zone protégée et susceptible de vous héberger temporairement et y déplacer dès maintenant les enfants, les personnes âgées, les animaux*
- *Pour tout renseignement, veuillez contacter la Mairie : **04 71 59 41 00***

#### **Message Type Évacuation N°2 (Niveau orange préfet)**

Par porte-voix (Véhicules) ou porte à porte.

*Un risque d'inondation menace votre habitation dans les prochaines heures. La mairie et les services de secours vous demandent d'évacuer dans les meilleurs délais, vous devez rejoindre le lieu de rassemblement dont vous dépendez. Munissez-vous du nécessaire détaillé dans le message reçu. N'oubliez pas de fermer à clé votre habitation une fois évacuée. Ne laissez pas d'animaux de compagnie enfermés. Soyez attentif aux consignes qui vous seront données.*

## 4.5 Procédure d'évacuation et Hébergement

### 4.5.1 : Évacuation :

- Préparation des points d'accueil
- Sur la base d'une liste : Information aux riverains « Se préparer à quitter les lieux et à rejoindre le point de rassemblement selon leur position géographique
- Vérification par le personnel communal et élus de l'absence d'occupant dans les zones à risque

### 4.5.2 : Hébergement :

- Accueil des arrivants (compléter la liste des personnes – voir 8.7)
- Recensement des personnes en besoin d'être hébergées ou pas (accueil par famille)
- En fonction de l'heure prévoir
  - Collation (bouteille d'eau/boissons chaudes/ sandwiches)
  - Couchage (prévoir tapis + couverture de survie)

## 5.1. POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL (PCC)

Le PCC est constitué dès la décision de déclencher le PCS. Il correspond à la Cellule Communale de Gestion de Crise.

Lieu du PCC : Mairie, 16 place de l'hôtel de ville, 43130 Retournac

Mairie	Téléphone fixe	Portable	Email
Salle du conseil (PCC)	<i>1 ligne SDA à mettre en place</i>		
Salle des mariages			
Accueil	04 71 59 41 00		
Bureau police municipale		06 26 42 62 53	

Le PCC est composé par :

- Le Directeur des Opérations de Secours (DOS) à savoir le Maire. Il est assisté sur le terrain par un Commandant des Opérations de Secours (COS) généralement un officier sapeur-pompier. Le COS assure le commandement des opérations de secours.
- La Cellule Secrétariat-Communication
- La Cellule Terrain-Sécurité
- La Cellule Logistique
- La Cellule Population
- La Cellule Hébergement

## LOCALISATION

La localisation du PCC doit permettre le fonctionnement le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions des Cellules.

Le local accueillant le PCC doit :

Être situé dans une zone qui ne peut être impactée par l'événement en cours

Être facilement accessible ; être pré-équipé ou pouvant être équipé rapidement

Être clairement identifiée ou identifiable par tous.

**5.2 Poste de commandement communal décentralisé :** En cas d'impossibilité d'utiliser les locaux de la mairie le PCC sera déplacé à : Caserne des pompiers. *(Demander accord au SDIS)*

**5.3 Contrat commune de replis :**

**5.4 Organisation du PCC :**

Équipement du PCC

**Salle du Conseil Municipal :**

Équipement de tables et chaises, PC portables, téléphones fixes et/ou portables

Organisation d'une permanence / accueil / Main courante (prévoir les relèves)

Mise en place secrétariat/ Convocation de la totalité des membres du PCC

Réunion des équipes (point de situation, mobilisation des moyens, déclenchement du PCS)

Coordination des Actions et centralisations des informations

**Consommables papeterie :** Papier A4, A3, brouillon + stylos + crayons + surligneurs couleurs + gommes + agrafeuses + punaises + scotch + clés USB + tableau + rouleau papiers + feutres + marqueurs + classeurs + enveloppes + lampes torches + bougies + allumettes + sacs poubelle + multiprises + prolongateurs.

**Couvertures de survie**

**Autres consommables + moyens de déplacement + groupe électrogène du CTM :**

À déterminer avec le responsable Logistique

## 6 Les fiches actions de chaque responsable :

**6.1 Responsable du PCC : Mme le Maire - Patricia GOUDARD : 06 64 12 75 16**

**Le Maire devient le Directeur des Opérations de secours (DOS) lors du déclenchement du PCS.**

Le DOS analyse la situation, détermine les actions prioritaires et ordonne l'exécution selon les éléments connus du PCC. Le DOS est le responsable des actions communales.

**Rôle du DOS :**

Décider des orientations stratégiques de sauvetage et de sauvegarde de la population

Choisir ou valider si nécessaire les actions proposées par le Commandement des Opérations de Secours.

En cas d'alerte transmise par la Préfecture (inondation, catastrophe naturelle,) les missions principales sont :

- Activer le poste de commandement communal
- Rester en contact avec la cellule de relation aux élus du COD organisée par le Préfet et mettre en œuvre les directives.
- Information de la population
- Organisation d'une évacuation

En cas d'accident sur la commune les principales missions sont :

- Prévoir le guidage des secours
- Aider à la régulation de la circulation
- Activer le poste de commandement communal
- Mettre à disposition des secours un local pouvant servir de PC
- Organiser l'évacuation, le rassemblement, l'accueil, l'hébergement des victimes sinistrés.
- Mettre à disposition des secouristes un local de repos et prévoir leur ravitaillement
- Prendre si nécessaire les ordres de réquisition afin d'assurer le respect de l'ordre et la salubrité publique
- Se tenir informé et rendre compte à la préfecture
- Préparer la stratégie de communication
- Répondre aux questions des médias en concertation avec la Préfecture.

## 6.2 Adjoint au PCC : Mme la première adjointe – Brigitte Roche 06 23 59 27 57

### Alerte

- Contacter les membres des différentes cellules du PCC
- Coordonner les moyens de communication

### Crise

- Sur ordre du Maire organiser et déclencher l'alerte
- Mettre en place un plan de circulation adapté et en fonction de l'évolution du phénomène
- Faire le recensement du nombre de personnes pouvant être impliquées dans l'accident ou la catastrophe considérée en liaison avec les responsables de secteurs et des centres d'hébergement
- S'assurer de l'information de l'ensemble de la population en liaison avec les responsables de secteur et des centres d'hébergement (personnes isolées, handicapées, résidents secondaires.)
- S'informer sur les événements et sur les mesures de protection adoptées (mise à l'abri, évacuation), également en liaison avec les responsables de secteur et des centres d'hébergement
- Diffuser aux différents responsables des cellules les consignes et informations reçues des autorités
- Coordonner et gérer la mise en œuvre et l'action des différents services.

### Après-crise

- Coordonner les opérations de retour à la normale avec les services d'intervention
- Mettre à jour ou compléter le PCS en fonction de ce retour d'expérience.

## 6.3 Mission Cellule Secrétariat/communication

Nom	Prénom	Contact tél
FINDRIS	Isabelle	07-78-79-80-55
BOURG	Ludovic	06-24-03-06-93
OUILLO	Fanny	06-61-66-55-51
FAVREAU	Kévin	06-37-90-66-24

**1) LE SECRETARIAT****Alerte :**

- Appel des membres du PCC
- Organisation de la salle du PCC
- Ouvrir la main-courante des évènements, **manuscrite. Cette pièce essentielle lors du retour à la normale permet de recenser le déroulement précis des évènements, des décisions prises, par qui ? Pour répondre aux éventuels recours contentieux**

**Crise :**

- Recueillir, trier et classer les informations qui arrivent au PCC
- Assurer la frappe et la transmission des documents émanant du PCC (envoi, E-mail, etc)
- Assurer l'approvisionnement de la cellule en fournitures de bureau (papier, stylos, etc.)
- Assurer la mise à disposition de tous les documents communaux nécessaires à la gestion de la crise (cartes...)
- Diffusion de l'alerte à la population ou aide à sa diffusion.
- Communication avec la population, rédaction des communiqués de presse et relation avec les médias, sous la responsabilité du Maire et en lien avec lui.

**Après crise :**

- Assurer le classement et l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise
- Participer avec l'adjoint au PCC à la préparation du retour d'expérience
- Rassembler les dossiers des sinistrés, en vue d'une procédure Catastrophe Naturelle (CATNAT)
- Préparer la réunion de débriefing-Demander éventuellement le classement de la commune en CAT-NAT, auprès de la préfecture (SIDPC).
- Remettre en ordre le PCS avec production d'une nouvelle carte d'intervention si besoin.

**2) LA COMMUNICATION****Alerte :**

- S'assurer que l'alerte pour informer la population est diffusée
- Assurer l'accueil téléphonique
- Assurer l'accueil du public sur place pour donner des renseignements sur la conduite à tenir, les lieux d'hébergements au public qui se rendrait à la mairie
- Assurer la relation avec les médias et réaliser les communiqués de presse (en relation avec le Maire)

**Crise :**

- Informer les administrations et les organismes concernés, en relation avec l'adjoint du PCC
- Gérer les sollicitations médiatiques en liaison avec le Maire

**Après crise :**

- Mettre en œuvre la transmission de la fin de l'alerte
- Prévenir toutes les personnes contactées pour les informer de la fin de la crise
- Assurer, sous l'autorité du Maire, l'information des médias sur la gestion de la crise au sein de la commune.

**6.4. MISSIONS DE LA CELLULE TERRAIN/SECURITE**

Nom	Prénom	Contact tél
BENEVENT	Thierry	06 32 59 99 71
HERITIER	Patrice	06 26 42 76 77
SANOULLIER	Thierry	06 73 07 28 73
CONTE	Alexia	06 26 42 62 53

**Rôle de la cellule Terrain/Sécurité**

- Renseigner le Maire sur la prévision et le suivi de l'aléa et son impact.
- Assurer la cohérence générale du dispositif mis en œuvre, effectuer la synthèse des informations du terrain et celles centralisées par les différents responsables de cellule.
- Assurer au mieux les missions de secours à réaliser sur le terrain en cas d'absence des services de secours.

**Alerte :**

- Dans les premiers instants de l'incident, évaluer sur le terrain l'importance de l'incident et prendre les dispositions immédiates puis rejoindre le PCC

**Crise :**

- Mettre à disposition des autorités le ou les circuits d'alerte aux populations.
- Informer par un point régulier le Maire de l'évolution de la situation (suivi de l'aléa, l'évènement, durée prévisible, ampleur...)
- Vérifier sur place la réalité d'une information (niveau de crue, fermeture d'un accès...)
- Sécurisation des zones à risques (mise en place de périmètre de sécurité ou de panneaux indicateurs)
- Évaluation des besoins (évacuation, moyens humains ou matériels spécifiques).
- Établir un tableau de la situation et des risques
- Prévoir son évolution et proposer les mesures techniques propres à assurer la sécurité des biens et des personnes.
- Collecter l'information en temps réel
- Diriger les cellules « logistique » et « population »
- Rédiger les éléments d'information à la population
- Mobiliser en tant que de besoin les secouristes de la commune.

**Après-crise :**

- Coordonner les opérations de retour à la normale avec les services d'intervention.
- Informer les équipes techniques et les gestionnaires de réseaux du retour à la normale.
- Mettre à jour ou compléter le PCS en fonction de ce retour d'expérience.
- Participer à la réunion de débriefing présidée par le Maire.

**6.5. MISSIONS DE LA CELLULE LOGISTIQUE**

Nom	Prénom	Contact tél
ABRIAL	Jean Claude	06 81 20 05 23
FREYCENON	Eric	06 26 42 77 71
MALLET	Michel	06 26 42 61 17

Cette cellule agit sur les instructions du PCC. Son rôle est de fournir, dans la mesure des capacités de la commune, les moyens en hommes et en matériels pour les tâches opérationnelles.

**Alerte :**

- Mise en alerte des agents techniques de la commune (coordonnées page 10)
- Dispose de la liste du matériel et des moyens humains opérationnels
- Aide à l'installation du PCC

**Crise :**

- Mettre à disposition des autorités le matériel technique de la commune : le balisage des zones dangereuses, la régulation de la circulation, barrières, parpaings, etc...
- S'assurer du bon fonctionnement des moyens de transmissions à la disposition du PCC, et entre les unités réparties sur le terrain
- La disponibilité des clefs des différents locaux communaux
- L'activation et la mise en œuvre du centre de rassemblement de la population (balisage d'accès ...)
- L'organisation des moyens de transport collectif (contact avec les sociétés de transport ou les taxis)
- La liaison permanente avec les employés communaux qu'elle dirige
- Le ravitaillement des personnes (sinistrés, local de regroupement...)
- Assurer l'approvisionnement des habitants (bouteilles d'eau, etc...)

**Fin de la crise :**

- Informe les équipes techniques de la commune
- Assure la récupération du matériel communal mis à disposition dans le cadre de la crise
- Participe à la réunion de débriefing

## 6.6. MISSIONS DE LA CELLULE POPULATION

Nom	Prénom	Contact tél
MIRMAND	Anne-Sylvie	06-09-32-16-57
GIBERT	Sandrine	06-31-90-24-25
GIRARD-PERE	Cécile	07-88-09-64-19

Cette cellule agit sur les instructions du COS. Son rôle est de gérer l'information et les mouvements de la population.

### Alerte :

- La cellule est informée de l'alerte
- Elle se rend au lieu déterminé du PCC

### Crise :

- Informer et guider les délégués de secteurs
- Organiser la diffusion de l'information à la population (qui fait quoi, où ...)
- S'assurer de l'information des personnes fragiles, isolées, handicapées, résidents secondaires...logements vacants
- Gérer les lieux pouvant recevoir du public
- S'assurer que l'école a bien reçu les informations, connaît les consignes, et applique les mesures prévues.
- Organiser une évacuation partielle ou totale de la population. Aider les autorités dans cette tâche.
- Rédiger les messages qui seront diffusés à la population

### Fin de la crise :

- Prévenir toutes les personnes contactées pour les informer de la fin de l'alerte
- Participer à la réunion de débriefing

**6.7. MISSION CELLULE HEBERGEMENT**

Nom	Prénom	Contact tél	Site
			Pilotage / Organisation
RIBEYRON	Maryse	06-31-36-35-81	La filature
LUMINIER	Nadine	06-25-31-17-47	La filature
BLANCHER	Christelle	06-72-14-67-61	Collège
SUC	David	06-84-13-11-04	Gymnase
FILIOI	Jean-Pierre	06-77-50-99-14	Gymnase
CHATARD	Marie-Paule	06-89-29-00-46	Gymnase
MEUNIER	Sandrine	06-77-01-57-12	Gymnase
COLLARD	Sandra	06-80-59-03-98	Le Cros
DELORME	Magali	06-32-21-83-82	École Jussac
GRANOUILLET	Stéphanie	06-18-52-78-11	École Jussac
GIGAND	Carole	06-85-30-34-62	École Charrées
FAYARD	Nathalie	06-41-49-39-83	École Charrées
CHARREYRE	Grégory	06-26-77-78-63	École Charrées
FURNON	Sandrine	06-89-80-69-09	École Th. Monod
BONAVENTURE	Nathalie	06-21-28-86-12	École Th. Monod
BERNAUD	Bernadette	06-31-57-01-62	École Th. Monod
Référent de secteur			Maison Assemblée
Référent de secteur			Maison Assemblée

**Rôle de la cellule Hébergement :**

Assurer l'hébergement des personnes sinistrées et/ou évacuées

**Au début de la crise :**

- Information de l'alerte
- Se rendre au lieu déterminé du PCC

**Pendant la crise :**

- Mettre en place le centre d'accueil et moyen d'hébergement pour accueillir des sinistrés, sur la commune de Retournac ou dans une commune de repli.
- Estimer avec la cellule population la quantité de personnes concernées, et les moyens à mettre en œuvre, pour celles devant être accueillies.
- Gérer le rassemblement des personnes à évacuer, avec les informations transmises par la cellule population.
- S'assurer des conditions d'accueil (lits, tables, chaises, chauffage, moyens sanitaires) et de la mise à disposition des premiers secours (vêtements, nourriture, eau), et de soutien psychologique.
- Gérer le transport des personnes à évacuer (en binôme avec le responsable logistique).
- Recueillir les noms des personnes prise en charge et les transmettre à la cellule population.

**Fin de la crise :**

- Mettre en œuvre la transmission de la fin d'alerte
- Rassembler les informations en vue des indemnisations
- Participer à la réunion de débriefing

**6.9. RESPONSABLE D'UN CENTRE D'HEBERGEMENT**

Cette action est assurée par les membres de la cellule hébergement

Leurs objectifs sont de :

- Prendre en charge les personnes évacuées
- Prévoir leur hébergement et leur nourriture
- Réconforter ces personnes
- Recenser le nombre de personnes évacuées
- Rendre compte au responsable logistique de la situation

Comment :

- Ouvrir le centre d'accueil
- Prévoir une équipe d'accueil

Faire acheminer le matériel nécessaire à l'accueil des personnes déplacées

	<b>Moyens humains</b>	<b>Moyens Matériels</b>
Aspect administratif	Secrétariat pour l'accueil et l'orientation	Ordinateur, photocopieur Téléphone, radio
Aspect matériel	Personnel technique communal Membres cellule hébergement	Chaises, couvertures, sanitaires (wc, lavabos) Matériels de fléchage et balisage
Aspect psychologique et médical (adapté à la situation)	Assistante Maternelle Secouriste Croix Rouge locale Médecin Infirmière	Moyens d'affichage Matériel nécessaire pour délimiter des espaces confidentiels (espace médical, écoute...) Jeux pour enfants

Le lieu d'hébergement peut se trouver dans ou hors de la commune, l'évacuation pouvant se faire en lien ou pas avec la préfecture.

**Rôle de l'équipe d'accueil :**

- Accueillir les personnes et les recenser au moment de leur entrée dans le centre
- Organiser la distribution de boissons chaudes dans un premier temps puis de repas
- Prévoir une assistance pour les personnes isolées ne pouvant se suffire à elles-mêmes (personnes âgées, invalides, handicapées, enfants...) – **Avertir leur famille**
- Transmettre régulièrement au PCC un bilan du nombre de personnes accueillies.

**RECENSEMENT DES PERSONNES ACCUEILLIES** (voir 8.7)

**TENIR À JOUR LE TABLEAU DE SUIVI DES CAPACITES D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION** (voir 8.5)

## 7. INFORMATION AUX FAMILLES

### INFORMATIONS DES FAMILLES ET DES PERSONNES IMPLIQUEES

#### Rôle du reste de l'équipe du centre d'accueil :

Organiser la distribution de boissons chaudes dans un premier temps puis de repas  
Prévoir des biberons, petits pots...et des changes pour les enfants en bas âge.  
Prévoir une assistance pour les personnes isolées ne pouvant se suffire à elles-mêmes (personnes âgées, personnes invalides, enfants, personnes handicapées...).

Demander de l'aide à la Croix-Rouge locale ou au Secours populaire, associations qui ont l'habitude de gérer ce genre de crise.  
Prévoir une équipe médicale.  
Aide aux premiers soins.

Tout au long du déroulement de l'événement, les familles des personnes impliquées vont être en attente de nouvelles ou d'informations relative à leurs proches.

Pour répondre aux personnes appelant la Mairie, il est indispensable de :

-Recenser les personnes sinistrées et les victimes potentielles (en partenariat avec les services de secours et préfectoraux)

Avant de diffuser toute information sur les noms des victimes, obtenir l'accord de l'autorité préfectorale.

-Réaliser une fiche précise indiquant quelles informations peuvent être transmises aux personnes appelantes.

#### **Seul, le Responsable du PCC est habilité à donner des informations**

Toute autre personne sollicitée doit orienter le demandeur vers le responsable du PCC

**Attention : Les informations concernant les personnes décédées ne peuvent être divulguées que par les autorités judiciaires.**

**8. MODELES DE DOCUMENTS**

**8. 1. MODELE ARRETE DE REQUISITION**

**Le Maire de RETOURNAC**

**Vu :**

La Loi n° 87-565 du 22 juillet 1987 et notamment son article 10 ;  
Le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2212-2 ;  
l'urgence ;

**Considérant :**

L'accident, l'évènement.....survenu le.....à .....heures;  
qu'il est nécessaire de doter la commune des moyens nécessaire pour répondre à ses obligations;

**Arrêté :**

Article 1er: Il est prescrit à M ....., demeurant  
à.....

de se présenter sans délai à la Mairie de .....pour effectuer la mission  
de.....qui lui sera confiée.

ou

de mettre à la disposition du Maire le matériel suivant:

.....  
.....;

et de la faire mettre en place à (indiquer le lieu).....

Article 2: Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à .....Le.....

Le Maire,

Attention: Les frais de réquisition sont à la charge de la commune sauf convention contraire avec le responsable de l'accident.

**8.2. MODELE INTERDICTION DE PENETRER DANS LES PROPRIETES PRIVEES****Le Maire de RETOURNAC****Vu:**

les articles L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,  
le Code de la Voirie Routière,  
le rapport d'expertise géotechnique établi par le Cabinet géotechnique.....  
en date du.....

**Considérant**

Qu'en raison de la menace grave de glissement ou d'éboulement de terrain au droit des parcelles.....appartenant à M. et Mme .....avec incidence sur les parcelles .....appartenant à M. et Mme..... et.....  
Appartenant à M....., il y a lieu d'interdire l'accès aux propriétés concernées à toutes personnes y compris les propriétaires, à l'exception des personnes dûment autorisées et chargées de suivre l'évolution de la situation ou de prendre les mesures propres à y remédier;

**Arrêté**

Article 1er: L'accès aux propriétés ci-après énumérées est interdit à toutes personnes, y compris les propriétaires, à l'exception de celles dûment autorisées, et chargées de suivre l'évolution de la situation ou de prendre les mesures propres à y remédier:

Parcelles..... Appartenant à M. et Mme.....  
Parcelle..... appartenant à Mr. Et Mme.....  
Parcelle ..... Appartenant à Mr.....

Article 2: Cette interdiction sera maintenue tant que les mesures préconisées dans le rapport géotechnique susvisé établi par le Cabinet géotechnique..... pour mettre fin aux risques encourus n'auront pas été réalisées.

Article 3: Le présent arrêté, qui sera notifié aux propriétaires et affiché à la mairie ainsi que sur les lieux concernés, entrera en vigueur immédiatement.

Article 4: M. le Commandement de la Brigade de Gendarmerie de Retournac, M. le commandant des Sapeurs-pompiers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Article 5: Ampliation du présent arrêté sera adressée à:

M. le Préfet de la Haute-Loire/. M. le Sous-préfet de l'arrondissement d'Yssingeaux  
M. le secrétaire de Mairie  
M.le Commandement de la Brigade de Gendarmerie  
M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours  
Mmes et Mrs les Propriétaires des parcelles considérées  
Pour exécution chacun en ce qui les concerne.  
Fait à .....le.....

Le Maire

8.3. MODELE ARRETE

INTERDICTION DE LA CIRCULATION



ARRETE MUNICIPAL ..../...../202...

ARRETE DE CIRCULATION  
LIEU :

Madame le Maire de la Ville de Retournac,

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2211.1 à L.2212.5, et L.2213.1 au L.2213.31,  
VU le Code de la Route,  
VU le Code Pénal,  
VU le Décret N° 86-475 du 14 Mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de Police en matière de circulation routière,  
VU.....  
.....  
VU .....  
.....

Considérant la nécessité de prendre toutes dispositions utiles pour assurer la sécurité des usagers

**ARRETE**

**Article 1**

- Jusqu'à nouvel ordre, les voiries suivantes seront fermées à la circulation  
.....  
.....  
.....
- Dans la mesure du possible des déviations seront mises en place

Le présent article ne s'applique pas aux services de secours et services publics intervenants.

**Article 2**

Les services techniques, la police municipale mettront en place la signalisation adéquate. Le positionnement de la signalisation devra correspondre aux normes et exigences définies par la réglementation de la signalisation routière.

**Article 3**

Le présent arrêté est affiché en mairie et inscrit au registre des arrêtés du Maire selon les dispositions réglementaires

**Article 4**

Tout non-respect des dispositions du présent arrêté est constitutif d'une infraction constatée par procès-verbal et transmis aux tribunaux compétents.

**Article 5**

La Directrice Générale des Services, le Directeur des Services Techniques, la Police Municipale, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Retournac sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent.

**Article 6**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand (63).

Fait à RETOURNAC,  
Le .....  
Le Maire









**9. ANNUAIRE DES PRINCIPAUX SERVICES****Services concourant à la sécurité civile****Numéros d'urgence :**

Police ou gendarmerie 17	
SAMU (Service d'Aide Médicale d'Urgence) 15	
SMUR (Service Mobile d'Urgence)	
Sapeurs-pompiers incidents, accidents et autres interventions	18 ou 112
Veille sociale pour les sans-abris	115

**Services :**

	Téléphone	E-mail
Préfecture de la Haute-Loire	04-71-09-43-43	prefecture@haute-loire.gouv.fr
Sous/Préfecture d'Yssingaux	04-71-65-71-00	sous-prefecture-2-yssingaux@haute-loire.pref.gouv.fr
SDIS	04-71-07-43-43	Sdis43@sdis43.fr
DDPP (Direction Départementale Protection des Populations)	04-71-05-32-30	ddcspp@haute-loire.gouv.fr
DDT	04-71-05-84-00	ddt@haute-loire.fr
DREAL (Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement)	04-26-28-60-00	dir.dreal-auvergne-rhone-alpes@developpement-durable.gouv.fr
Département de la Haute Loire	04-71-07-43-41	departement@hauteloire.fr
Voirie Départementale (Craponne)	04-71-01-13-60	pole-craponne@hauteloire.fr
Gendarmerie Départementale	04-71-04-52-00	cob.yssingaux@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Gendarmerie Retournac	04-71-59-42-39	cob.bas-monistrol@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Météo France (Vigilance Météo et crues) Vigie-crue	05-67-22-95-00	contactmail@meteo.fr
Astreinte sécurité civile	06-89-10-55-54	Pref-defence-protection-civile@haute-loire.gouv.fr
COD (activé dès le passage en vigilance orange « crue »)	04-71-09-92-01 ou 92-23	

**Prévision**

Cartes de vigilance météorologique Météo France: [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com) rubrique Phénomènes météo dangereux.

Cartes de vigilance crues du Service de Prévision des Crues de la Loire :[www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr)

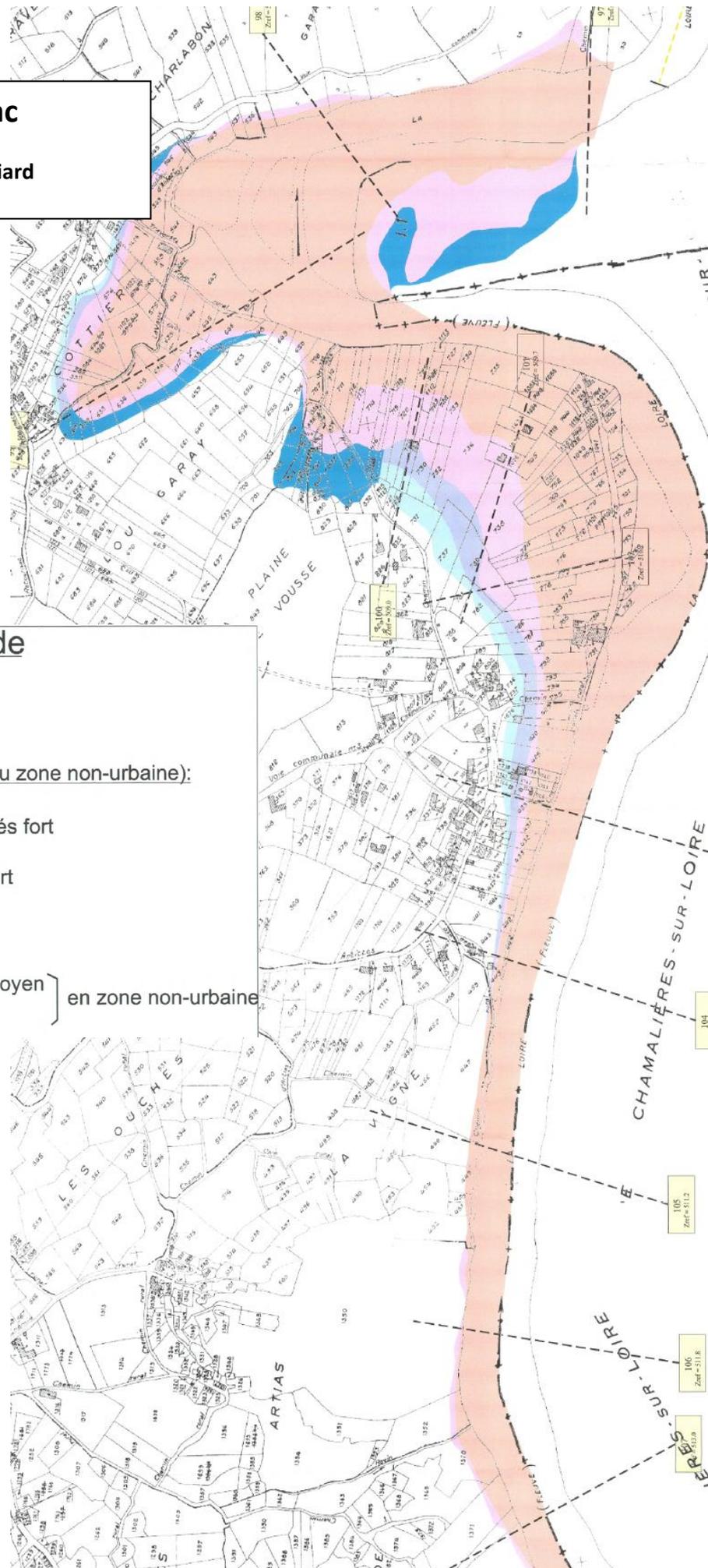
FR-Alert : <http://www.fr-alert.gouv.fr>

Annexes :

Zonage PPRI

Commune de Retournac

PPRI secteur Vousse/Cottier/Le Liard



Légende

Zonage réglementaire:

Zone rouge (en zone urbaine ou zone non-urbaine):

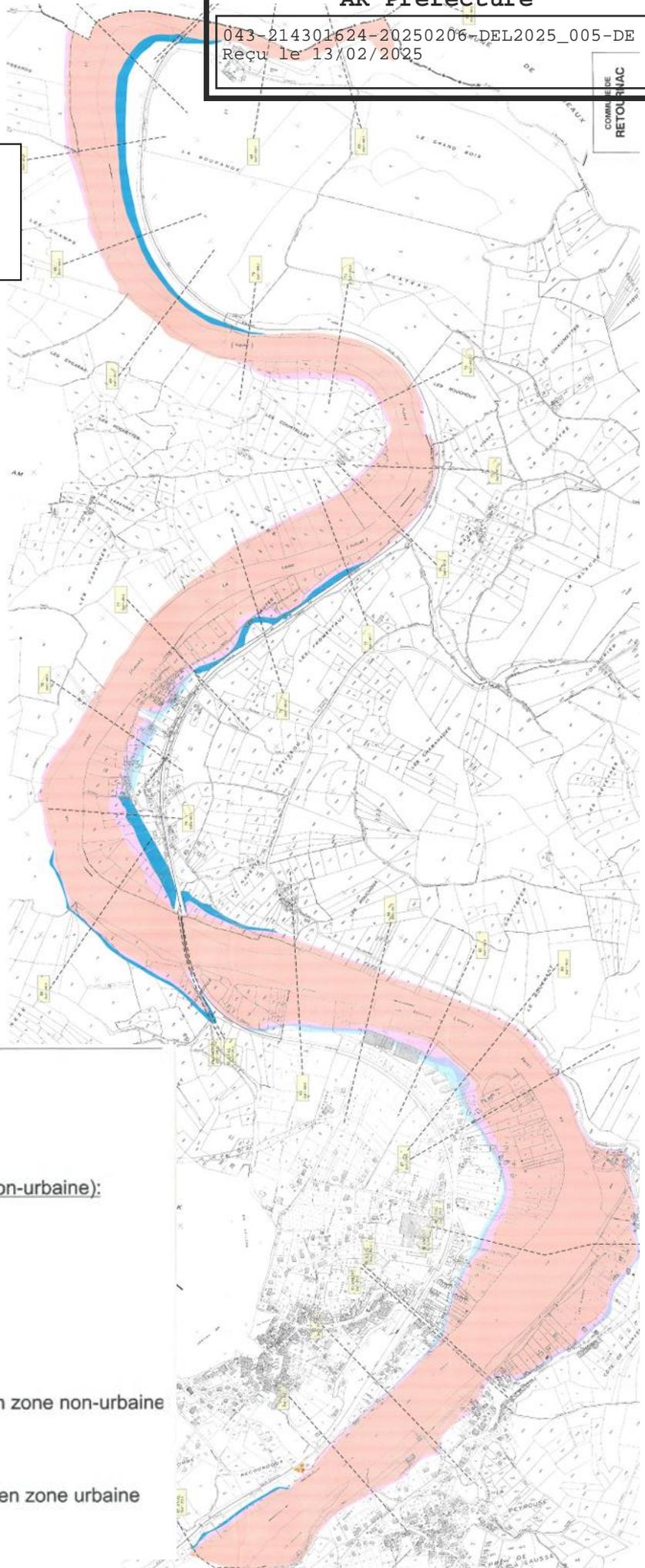
- R0 Zone à risque très fort
- R1 Zone à risque fort

Zone bleue:

- B0 Zone à risque moyen ou modéré } en zone non-urbaine

# Commune de Retournac

PPRI secteur Bourg & aval



## Légende

### Zonage réglementaire:

#### Zone rouge (en zone urbaine ou zone non-urbaine):

 R0 Zone à risque très fort

 R1 Zone à risque fort

#### Zone bleue:

 B0 Zone à risque moyen ou modéré } en zone non-urbaine

 B1 Zone à risque moyen } en zone urbaine

 B2 Zone à risque modéré